

BUDGET

Les ménages tentent d'anticiper la charge financière des obsèques



J.P.

D'après une étude de [Silver Alliance](#) publiée fin octobre, dire au revoir à un être cher est particulièrement onéreux de nos jours ! Ainsi, le coût moyen pour organiser des funérailles atteint désormais 4 789 €, sachant qu'il faut compter 4 924 € pour un enterrement et 4 528 € pour une crémation (45 % des inhumations). Et à cette enveloppe, il faut encore ajouter des services optionnels, tels que des compositions florales, un avis de décès dans la presse et autres accessoires pour le cercueil, se chiffrant à 963 € supplémentaires en moyenne.

Des contrats critiqués

C'est pour anticiper cette charge financière que de plus en plus de Français souscrivent une assurance obsèques. Cette convention permet en effet de constituer un fonds, défini lors de la signature, afin de régler tout ou partie des funérailles au moment du décès du

souscripteur. Le nombre d'assurances obsèques a été multiplié par 4 depuis 2003, pour atteindre 5, 678 millions en 2024. Or, d'après les données du marché compilées par la plateforme financière Skarlett. fr, le coût moyen s'élève à 334 € par an, pour un capital garanti autour de 4 350 € pour les contrats vie entière. Bémol : l'UFC-Que Choisir et l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf) ont tout récemment alerté sur les dérives de ces conventions, en précisant que si 32 % des décès sont aujourd'hui couverts par un contrat d'assurance obsèques, représentant 1, 8 milliard d'euros de cotisations chaque année, « seuls 40 % de ces montants sont reversés aux familles endeuillées ». Les associations appellent donc le législateur à prendre des mesures d'encadrement strict. ● ■